



À la Une

Les grands projets du Dév'Éco présentés à la Région Île-de-France

Le 14 novembre dernier, Alexandra Dublanche, vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France, a visité notre territoire. Bernard Vera, président de la Communauté de Communes, et Yvan Lubraneski, vice-président en charge du Développement Économique, lui ont présenté les grands dossiers stratégiques de la CCPL : la construction d'un tiers-lieu à Briis-sous-Forges, le développement de parcs d'activités avec notamment **la future zone d'activités aux Molières**. En effet, la CCPL va aménager une ZA de 15ha, dont 9ha en zone naturelle.



Alexandra Dublanche visite le territoire aux côtés de Bernard Vera et Yvan Lubraneski.

Le parc d'activités sera construit dans le prolongement de *La Lendemaine*, ferme et foyer d'accueil médicalisé de 7ha. Les 22ha occupés par la future ZA intercommunale et *La Lendemaine* étaient autrefois la propriété du *Poste Parisien* puis de *TDF*. L'objectif est de développer cette zone avec **une dimension humaine et naturelle, un mélange de nouvelles technologies, de bien-être et d'écologie positive**. La société *Nahé Cosmétiques* souhaite par exemple s'y implanter sur 2ha, avec une cinquantaine d'emplois et des produits vendus dans le monde entier. Cette nouvelle économie représente un gisement d'avenir. Elle participe à donner à notre territoire une couleur singulière, à quelques kilomètres du plateau de Saclay.

Ce projet nécessitera au préalable la création d'une voie d'accès permettant de relier la future zone à la RD 988.



Yvan Lubraneski
Vice-président
en charge du
Développement
Économique de la CCPL

LE PLEIN DE PROJETS

Un mandat s'achève, avec, en matière de développement économique, un bilan et de nombreuses perspectives prometteuses pour le territoire. Singulier, il doit l'être. Ses habitants y plébiscitent un cadre de vie exceptionnel à portée de Paris, entre le plateau de Saclay et le Parc naturel régional.

Il nous faut entretenir notre différence. Une diversification de l'habitat, un développement des mobilités, et l'installation d'entreprises à la recherche de cet environnement spécifique, nous aident à le préserver. Cette stratégie nous invite à innover. Nous occupons l'espace avec de nouvelles formes de travail et d'entrepreneuriat, ainsi que des activités porteuses d'avenir.

Le tiers-lieu, bientôt construit entre la maison de la CCPL et la gare autoroutière, accueillera télétravailleurs et indépendants dans un cadre propice aux interactions positives.

Le plateau des Molières, enclave de 22ha entourée d'espaces agricoles et de patrimoine remarquable, apportera à l'économie des entreprises soucieuses d'un cadre préservé, en cohérence avec leurs activités.

De nouveaux services bénéficieront à l'ensemble des habitants.

Aménager plutôt que déménager, promet une valeur ajoutée dont nous sommes toutes et tous les acteurs engagés.

10 ans de L'Autre Club

Le réseau d'entreprises du Pays de Limours

L'association *L'Autre Club* rassemble des professionnels ayant une activité commerciale ou résidant sur la CCPL. Elle développe, dans un esprit de partage et de convivialité, **un réseau d'échanges économique et social propre à promouvoir les activités de ses adhérents**. Pour atteindre cet objectif, l'association organise des événements informatifs liés à l'activité d'entrepreneur. Les manifestations, organisées en partenariat avec la CCPL, la CCI ou la CMA, sont festives et destinées à créer du lien avec le tissu entrepreneurial : matinées/soirées à thème, déjeuners (parfois en anglais), cafés-rencontres.

Depuis sa création, *L'Autre Club* a apporté son concours au développement économique de **plus de 120 entreprises**.

Le jeudi 28 mai 2020, L'Autre Club fêtera son 10^{ème} anniversaire. Réservez votre soirée !

En partenariat avec le service Développement Économique de la CCPL, *L'Autre Club*, convie les créateurs d'entreprises du territoire à des petits-déjeuners d'échanges.

Ces cafés-rencontres sont organisés le **1^{er} vendredi de chaque mois** de 8h30 à 9h30 à la brasserie du Pilo à Briis-sous-Forges. Les prochains auront lieu les **10 janvier** et **7 février 2020**.

www.lautreclub.net
contact@lautreclub.net

Un 1^{er} tiers-lieu intercommunal

En 2020 à Briis-sous-Forges

La CCPL a choisi d'être accompagnée pour le projet d'implantation de tiers-lieux sur le territoire par le cabinet **Relais d'Entreprises**. Le cabinet a réalisé une étude préalable auprès des habitants et acteurs du Pays de Limours. Cette étude a été remise à la CCPL en 2019. La synthèse est consultable sur le [site Internet de la CCPL](#).

L'étude a déterminé que l'espace le plus pertinent pour accueillir un premier tiers-lieu était la ville de Briis-sous-Forges, près de la gare autoroutière et du bâtiment administratif de la Communauté de Communes. Ce tiers-lieu sera équipé de différents services, doté d'une connexion Internet très haut débit



Esquisse du bâtiment du tiers-lieu de la CCPL - ©Archicop

et d'un espace de réunion et de convivialité. Un espace de co-working composé de salles et bureaux à usage flexible sera aménagé. Il sera ouvert **aux salariés autorisés à télé-travailler et aux entrepreneurs désireux de sortir de l'isolement dans un cadre propice au développement de leurs activités.**

Ce tiers-lieu pourra également accueillir d'autres services dans les prochaines années. Le service Développement Économique s'y installera dès l'ouverture. Il pourra ainsi animer ce nouveau lieu et en faire un espace ouvert aux entreprises et aux entrepreneurs du territoire.

Informations entreprises

Développer votre activité Terrains et locaux disponibles

Vous souhaitez vous implanter ou vous développer sur le territoire ? Le service Développement Économique de la Communauté de Communes vous propose des terrains ou des locaux collectés auprès de particuliers ou d'agences. Si vous proposez ou recherchez un local ou un terrain sur le territoire, nous vous invitons à compléter [les formulaires en ligne sur notre site web](#).

Par ailleurs, le service Dév'Éco de la CCPL est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions : dev.eco@cc-paysdelimours.fr
01 64 90 77 66

Papilles d'Or 2020 Le talent des commerçants reconnu

La 20^{ème} cérémonie des Papilles d'Or était organisée le 14 octobre 2019 à l'Opéra de Massy par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCIE) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne (CMAE).



Nous félicitons l'ensemble des lauréats et tout particulièrement les 7 artisans et commerçants de la Communauté de Communes : **Les Greens de Courson** à Courson-Monteloup (3 Papilles), **Aux Tentations Gourmandes** à Angervilliers (1 Papille), **La Briissoise** à Briis-sous-Forges (2 Papilles), **La Poissonnerie de Limours** (1 Papille), **Jardin de Limours** (3 Papilles), **L'Arôme** à Forges-les-Bains (3 Papilles) et **Art Billig** à Limours (3 Papilles).

JEMA 2020 "Matières à l'œuvre"



Vous êtes un visiteur curieux, amateur ou passionné des métiers d'art ? **Les 3, 4 et 5 avril 2020 se tiendront les Journées européennes des métiers d'art (JEMA) sur le Pays de Limours.** Les artisans du territoire y exposeront leurs créations et vous feront découvrir leur savoir-faire. Plus d'informations seront prochainement communiquées sur notre site Internet.

Conférences

Avec la CCI Essonne

Mercredi 15 avril 2020 de 10h à 13h30
Atelier "3, 2, 1, créez"

Jeudi 28 mai 2020 de 10h à 12h
Workshop "Entrepreneur#Leader"

Permanences

Avec la CCI Essonne

Vendredi 28 février 2020 de 9h à 12h
Vendredi 12 juin 2020 de 9h à 12h
Accueil des porteurs de projet

Les permanences et conférences sont organisées au siège de la CCPL à Briis-sous-Forges.

INSCRIPTION obligatoire auprès du service Développement Économique de la Communauté de Communes du Pays de Limours : dev.eco@cc-paysdelimours.fr
01 64 90 77 66

